



Gestion du programme

MINT Département de médecine interne
 Responsable académique : Jean-Marie Lachapelle
 Contact : Service de l'Unité de dermatologie
 Tél 02 764 33 24 ou 33 35
 E-mail lachapelle@dpro.ucl.ac.be

Commission d'enseignement

Président : L.Marot
 Membres : M. Lambert, P. Malvaux, D. Tennstedt, et R. Vanwijck. Un représentant des MACCS.

Conditions d'admission

Une brochure détaillée reprenant les détails pratiques relatifs aux conditions d'admission, à l'organisation et à l'évaluation de l'enseignement, à l'examen final ainsi qu'aux services de stages agréés est disponible sur demande au Secrétariat de la Commission.

Demande d'admission

La demande d'admission doit être adressée au responsable académique.

Structure générale du programme

Quatre années de stages cliniques dans des services et sous la direction de maîtres de stage agréés par la Commission.

Première partie

Deux années de formation comprenant :

- Un enseignement théorique : 45 heures
- Des séminaires : 90 heures.
- Une formation clinique encadrée : 65 heures.

Deuxième partie

Deux années de formation comprenant :

- Un enseignement théorique : 39 heures
- Des séminaires : 64 heures.
- Une formation clinique encadrée : 15 heures.

Contenu du programme

Première partie

<u>DERM2120</u>	Compléments de dermatologie[15h] (1 crédit)	Liliane MAROT
<u>MDTR3230</u>	Dermatoses professionnelles[15h]	Jean-Marie Lachapelle
<u>DENT2410</u>	Eléments de dermatologie[15h] (1 crédit)	Liliane MAROT
<u>DERM3130</u>	Policlinique de dermatologie (par séries)[65h]	Liliane MAROT
<u>DERM3110</u>	Séminaire de dermatologie[60h]	Liliane MAROT
<u>DERM3150</u>	Séminaire de dermatopathologie et immunopathologie cutanée[30h]	Liliane MAROT

En outre:

80 h de conférences interuniversitaires sur la physiologie et la physiopathologie de la peau

40 h de conférences interuniversitaires sur la pathologie et thérapeutique des affections cutanées

Deuxième partie

<u>CHG2200</u>	Chirurgie plastique[15h]	Bénédicte BAYET, Benoît Lengelé, Romain Vanwijck
<u>MEX2100</u>	Problèmes d'expertise médicale spécialisée[69.5h]	Pierre Bernard, Frédéric Bonbled (coord.), Jacques Donnez, Jean-Michel

Guerit, Jean-Yves Hayez, Philippe
Knoops, Jean-Paul Roussaux, Michel
Thone, Romain Vanwijck

[partim : 9h]

PEDI2190

Formation complémentaire en médecine préventive du
nourrisson et du jeune enfant[30h] (2 crédits)

Eddy Bodart, Naima Deggouj, Christiane
Demars-Fremault, Myriam Malengreau
(coord.), Jean-Jacques Rombouts,
Dominique TENNSTEDT, Demet Yuksel

[partim : 4h]

DERM3160

Séminaire de questions spéciales de dermatologie[60h]

Liliane MAROT

DERM3140

Démonstrations et protocoles d'anatomie pathologique
dermatologique[15h]

Liliane MAROT

En outre:

40 h de conférences interuniversitaires sur la pathologie et thérapeutique des affections cutanées

Évaluation

Première partie

Une évaluation des connaissances est effectuée à l'issue de cette première période. Elle est complétée par un examen national (interuniversitaire) relatif aux connaissances biologiques fondamentales en dermatologie.

En application de l'arrêté royal du 16 mars 1999, le candidat recevra, au terme des deux premières années de formation, une attestation qui prouve qu'il a suivi avec fruit une formation universitaire spécifique.

Deuxième partie

Une évaluation finale est réalisée, sous forme d'interview.

Rédaction d' **une publication minimum** (auteur principal dans une revue internationale avec comité éditorial).

Après avoir rempli toutes les conditions exigées par la Commission d'enseignement de dermatologie, le candidat pourra recevoir le titre de *diplômé d'études spécialisées en dermatologie*.

Ce titre ne se substitue pas à la reconnaissance par l'INAMI.